Téléchargé le 30-04-2025 à 12:33

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Sage-femme

Informations sur le concours

Publié le :	01-04-2025
Filière :	Filière médicale
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	04-07-2025

A propos du poste :

La sage-femme ou l'homme sage-femme, également appelés maïeuticien/maïeuticienne, diagnostique, assure le suivi de la grossesse, pratique l'accouchement normal et les soins postnataux, le suivi et les soins du nouveau-né après la naissance, sur le plan médical, psychologique et social

Il ou elle accompagne les mamans ou les parents avant, pendant et après la naissance de bébé

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz

Ville : 52100 Saint-Dizier

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-06-2025

Conditions de candidature :

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes ou titres mentionnés à l'article L. 4151-5 du code de la santé publique, ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre chargé de la santé en application des dispositions des articles L. 4111-1 à L. 4111-4 de ce code.

Pièces à fournir :

Le dossier du candidat, pour être recevable, devra impérativement comporter les pièces, ci-après, en 3 exemplaires identiques :

- une lettre d’inscription au concours comportant les motivations du candidat,

- un curriculum vitae détaillé précisant l’expérience professionnelle et les formations suivies,

- la photocopie recto-verso de la carte nationale d’identité ou du passeport, en cours de validité,

- l’extrait de casier judiciaire n° 3 du candidat datant de moins de 3 moins (le casier n° 2 sera demandé par l’ employeur),

- la photocopie de tous les diplômes,

- un certificat médical de moins de 3 mois délivré par un médecin généraliste agréé attestant que l’intéressé(e) n’ est atteint d’aucune maladie ou infirmité incompatible avec l’exercice de ces fonctions (liste des médecins agréés à demander aux gestionnaires paie à la Direction des Ressources Humaines),

- Service militaire/Journée du citoyen :

o Pour les hommes nés avant le 1er janvier 1980 : justificatif du service national.

o Pour les hommes nés à partir du 1er janvier 1980 et pour les femmes nées à partir du 1er janvier 1983 : justificatif de recensement délivré par la mairie du domicile afin d'effectuer « la journée du citoyen » et/ou l'attestation de participation à cette journée.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	Madame la Directrice Déléguée du Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz - 1 Rue Albert Schweitzer - CS 10001 - 52115 SAINT-DIZIER CEDEX